



Communiqué

Une nouvelle organisation pour l'animation socioculturelle

Subventionnant les activités socioculturelles des quartiers depuis les années 50, la Ville de Lausanne continue sa politique de soutien et de coordination de l'animation socioculturelle avec sa politique de la jeunesse, de l'enfance, de l'intégration et des quartiers. Suite à des négociations en vue de la reconduction d'une convention qui lie actuellement la Ville de Lausanne à la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), le conseil de fondation a refusé hier soir les variantes proposées par la Ville pour une réorganisation de l'animation socioculturelle. La Ville de Lausanne prend acte et mettra en place une nouvelle organisation afin de continuer à assurer, sans rupture, les services proposés actuellement dans les quartiers.

En date du 28 novembre, le conseil de fondation de la FASL, composé de représentants de la Ville, des associations de quartier, du personnel et des milieux intéressés par l'animation socioculturelle, a refusé les variantes proposées par la Ville de Lausanne en vue d'une réorganisation de l'animation socioculturelle. Cette dernière envisageait la conclusion de conventions de subventionnement tripartites (FASL-Associations-Ville) ou le maintien de la situation actuelle avec une représentation de la Ville au conseil de Fondation. La conséquence annoncée et inhérente à ces décisions est la reprise par la Ville de la mise en œuvre de l'animation socioculturelle.

La Ville de Lausanne assume cette décision et continuera le travail avec les associations, les professionnels et les bénévoles qui œuvrent chaque jour dans les quartiers et grâce à qui la Ville de Lausanne a pu mettre en place une animation socioculturelle adéquate à chaque quartier. Les professionnels de l'animation socioculturelle et de la direction actuellement engagés par la FASL se verront proposer un engagement par la Ville de Lausanne. La nouvelle organisation administrative verra le jour dans les mois à venir.

La Municipalité souhaite souligner l'admirable travail réalisé par les membres des associations, les bénévoles, et les professionnels de l'animation socioculturelle et les en remercie. Elle remercie également la direction et les membres du Conseil de fondation pour leur engagement jusqu'à présent et dans les prochains mois. Dans les semaines à venir des rencontres seront organisées avec chaque association de quartier, ainsi qu'avec le personnel.

Les animations et projets mis en place actuellement dans les quartiers au service de la population ne sont aucunement remis en question et continueront à être financés et accompagnés par des professionnels de l'animation socioculturelle.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- David Payot, conseiller municipal, 078 647 12 86

Lausanne, le 29 novembre 2019